

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETAGNE-SUR-ORGE

☎ 01.69.80.29.29

DIRECTION DES SOLIDARITES

DÉCISION N°2023 - 182

Objet : Contrat de cession avec SNAKE CIRCLE

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-085 en date du 23 mai 2020, relative à la délégation d'attributions au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'organisation par le Centre social Nelson Mandela d'animations à destination des familles dans le cadre du Village vacances,

CONSIDERANT l'intérêt de proposer un spectacle intitulé « Hanabi Circus sur mesure » qui aura lieu le mercredi 26 juillet 2023 à 15h à la Vallée de l'Orge,

DECIDE de signer un contrat de vente avec SNAKE CIRCLE, 12 rue Eugénie Eboué à Asnières-sur-Seine (92600), pour un montant 1 582,50€ TTC.

DIT que cette dépense est prévue au budget communal.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le **07 JUIL. 2023**

Le Maire



Sophie RIGAULT

Publication en ligne le : **10 JUIL. 2023**